



## Plan de licenciement au Relais de Montans



### La direction de Cités Caritas doit rendre des comptes



Le plan de licenciement au Relais de Montans a été présenté lors d'un CSE qui s'est tenu à Paris jeudi 21 mai : 26 emplois permanents et les 9 emplois en insertion sont supprimés. C'est l'ensemble du Relais de Montans qui est touché, à l'exception du seul CADA, centre d'accueil pour les personnes en demande d'asile. La direction de Cités Caritas a décidé de rayer de la carte cet établissement social, indispensable par l'accompagnement et le soutien qu'il assure auprès de personnes en grande fragilité sociale. La mobilisation pour sauver le Relais de Montans est plus forte que jamais, largement soutenue par les habitant·es du territoire.

Poursuivant sa politique de mépris et de maltraitance, la direction parisienne de Cités Caritas n'a pas pris aucun contact avec les salarié·es, ne leur donne aucune information, ne leur accorde aucun entretien.

**Mardi 26 mai, la direction parisienne de Cités Caritas  
sera en déplacement à Toulouse.**

**Allons à sa rencontre lui demander des comptes !**

**Rendez-vous mardi 26 mai à 14h,  
place du Salin à Toulouse**